



Le Parlement grec fait appel au  
Centre d'Éducation Populaire  
André Genot pour auditer  
la dette publique grecque

---

Olivier Bonfond ■ Avril 2015

## Une première historique

Le samedi 4 avril 2015, à l'initiative de sa Présidente Zoé Konstantopoulou, le Parlement grec a créé officiellement une commission d'audit de la dette, appelée aussi comité de la vérité sur la dette. Cette commission n'est pas une commission parlementaire, composée de députés, mais bien une commission composée d'une trentaine d'experts, 15 internationaux et 15 grecs. C'est la première fois en Europe qu'un Parlement prend une telle initiative. C'est dans ce cadre qu'Olivier Bonfond a été invité à faire partie de cette commission. Le Centre d'Education Populaire André Genot, conscient de l'importance stratégique des événements en cours en Grèce pour toute l'Europe, a répondu positivement à cette demande en mettant son économiste à disposition du Parlement grec.

## Un mandat et des objectifs clairs

Le mandat de ce comité est très clair : « rassembler toutes les données en rapport avec l'émergence et l'accroissement démesuré de la dette publique et de les soumettre à un examen scientifique minutieux afin de définir quelle en est la portion qui peut être identifiée comme dette illégitime ou illégale ou odieuse ou insoutenable, cela tant pendant la période des Mémoires, de mai 2010 à janvier 2015 qu'au cours des années précédentes. Elle doit aussi publier des informations précises, accessibles à tous les citoyens, étayer les déclarations publiques, susciter la prise de conscience de la population grecque, de la communauté internationale, de l'opinion publique internationale, et enfin rédiger des arguments et des demandes relatifs à l'annulation de la dette<sup>1</sup>. »

Rappelons qu'une dette illégitime est une dette contractée contre l'intérêt général et en faveur d'une minorité privilégiée. Une dette illégale est une dette contractée sans respecter les lois et la constitution du pays. Une dette odieuse est une dette qui est contractée à des conditions qui impliquent des violations graves des droits humains fondamentaux garantis par toute une série de traités et de conventions internationales, auxquels les États et les institutions ne peuvent pas échapper parce qu'ils les ont ratifiés. Une dette insoutenable est une dette dont le remboursement empêche les pouvoirs publics de garantir aux citoyennes et citoyens du pays concerné l'exercice de leurs droits humains fondamentaux.

Le mandat de la commission ne se limite donc pas à élaborer une analyse cohérente de la politique d'endettement en Grèce. Elle doit scruter la dette afin de détecter des éventuelles irrégularités.

---

<sup>1</sup> Voir : « Acte officiel de création de la Commission de la Vérité sur la Dette publique », Par Zoe Konstantopoulou, <http://cadtm.org/Grece-Acte-officiel-de-creation-de>

Bien sûr, il n'appartient pas au comité de formuler des recommandations quant aux éventuelles actions à mener. Il appartiendra aux autorités grecques de décider des conséquences du rapport. Pour réaliser sa mission, de nombreux éléments devront être analysés de la manière la plus objective et rigoureuse possible. Le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Centrale Européenne (BCE) ont-ils respecté leur mandat, leur statut et leurs obligations ? Les politiques imposées par la Troïka sont-elles légales du point de vue du droit européen et international ? La Troïka savait-elle que les mémorandums successifs allaient aggraver la situation économique et l'endettement de la Grèce ? Etc. Pour faire toute la lumière sur ces éléments, plusieurs sous-groupes ont été créés : groupe « macroéconomique » ; groupe « évolution de la dette » ; groupe « légal » ; groupe « corruption » ; groupe « banques » ; groupe « BCE »,...

### **Un soutien fort de la part des autorités grecques**

Dès le premier jour de ses travaux, le comité a reçu un appui particulièrement fort de la part des autorités grecques. Le Président de la République Prokopis Pavlopoulos, le Premier Ministre Alexis Tsipras, ainsi qu'une quinzaine de ministres, dont le ministre des Finances Yannis Varoufakis, sont venus en personne et publiquement affirmer que leur ministère ou leur service allait soutenir activement le comité, en apportant des informations et documents fondamentaux pour la réalisation de l'audit. Le comité va donc bénéficier de conditions de travail assez favorables.

Il y aura bien sûr des obstacles. A titre d'exemple, signalons que le ministre des Finances précédent, avant de laisser sa place à Yannis Varoufakis et à son équipe, a effacé les disques durs et est parti avec l'ensemble des documents liés aux négociations avec la Troïka... Si nécessaire, le comité demandera à la justice de veiller à mettre ces documents à disposition du comité. Signalons également que cette initiative est fortement critiquée par les médias grecs, médias presque entièrement dominés par le secteur privé.

### **Un calendrier très serré**

Le comité doit rendre un premier rapport préliminaire pour le 15 juin, à savoir dans deux mois. Cette période très courte a obligé le comité à faire le choix de se concentrer prioritairement sur la période Troïka, à savoir 2009-2015. Sauf changement important de circonstances, il est prévu que le travail du comité se poursuive tout au long de l'année pour aboutir à un rapport final en décembre 2015.

**Le travail de la commission fait partie du « plan B »**

Le fait de rendre un premier rapport en juin n'est pas un hasard. Cela coïncide avec la fin de l'accord du 20 février, signé par la Grèce et l'Eurogroupe, qui a prolongé de 4 mois le programme « d'aide » (soit jusqu'au 20 juin).

La position actuelle du gouvernement grec est connue : dans le cadre de l'accord du 20 février, le gouvernement grec s'engage à respecter le calendrier des remboursements. C'est ainsi que le ministre des Finances Yannis Varoufakis a affirmé à plusieurs reprises ces dernières semaines que la Grèce paierait toute sa dette, tout en rappelant que le gouvernement avait également pris des engagements fermes à l'égard de sa population et que, pour pouvoir les respecter, il avait besoin de marges de manœuvre suffisantes.

Si, en juin, les autorités grecques constatent que leur bonne volonté fait uniquement face à de la rigidité et de l'intolérance, il n'est pas exclu que, en s'appuyant sur les conclusions du rapport d'audit, le gouvernement décide d'adopter un autre comportement à l'égard de ses créanciers. Dans tous les cas, quel que soit le résultat des négociations actuelles, de nouvelles discussions devront avoir lieu concernant les échéances de l'été. Pour rappel, en juillet et en août, le pays doit rembourser 6,7 milliards d'euros de dettes détenues par la BCE. L'enjeu de cette commission est donc fondamental, un rapport solide pouvant constituer un élément important dans le rapport de force avec les créanciers : si des illégalités ou des illégitimités sont constatées, il sera difficile pour eux de continuer à répéter que la Grèce doit « respecter des règles et des accords » qui ne sont pas eux-mêmes valides.

### **Donner un écho international à l'initiative**

Dans les semaines qui viennent, plusieurs initiatives seront prises pour donner une visibilité internationale à cette initiative, notamment via la création d'un comité de soutien international, composé de personnalités du monde politique, social, économique et culturel.

Cette solidarité pourra s'exprimer de plusieurs manières :

- Exprimez sa solidarité au peuple grec qui résiste et qui est parmi les premiers en Europe à avoir rejeté les politiques d'austérité appliquées au nom du paiement d'une dette publique contractée par « ceux d'en haut », sans le peuple et contre le peuple.
- Soutenir la Commission pour la Vérité sur la Dette Publique Grecque, et dénoncer les attaques indignes dont elle fait l'objet de la part de tous ceux qui, en Grèce et en Europe, ont intérêt à garder bien cachée la vérité sur le « système-dette ».
- Exiger que de telles commissions d'audit de la dette avec participation citoyenne se mettent en place partout et à tous les niveaux de pouvoirs (local, régional et national).
- Participer activement aux processus d'audit citoyen de la dette qui sont en train de se développer partout en Europe.
- Etc...